



Procès-Verbal du Comité Directeur

Jeudi 23 Mai 2019

Présents : Patrick ERRIEN – Pascale SIMON – Riccardo POZZETTO – Christine RULLIÉ – Franck BAUDRILLER – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Thierry GATEFAIT – Sophie LAMBOUR – Jacques PHILIPPE – Dominique BOUDEAU – Chantal BEAUQUIN – Christian RODET – Didier AUBERT – Lénéïc SORIN – Toubá HADDAD – Jacques BALZAC – Jean Paul BREMENT – Mireille COURBOULAY – Alain GUERESSE – Yves GARREAU – Patrick BABONNEAU

Excusés : Pascal DUPE – Sébastien LHERMITE – Séverine AILLERIE

Absent : Alain PERRION

Invités : Yannick OLIVIER – Jean Michel DUPONT

1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 21 MARS 2019](#)

Le procès-verbal du Comité Directeur qui s'est tenu le 21 Mars 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. [CONSULTATION A DISTANCE DU COMITE DIRECTEUR](#)

Les Membres du Comité Directeur ont été consultés à distance au sujet de nos nouveaux statuts qui ont été amendés conformément aux modifications apportées par la Fédération.

Les nouveaux statuts sont approuvés.

3. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

- Jacques PHILIPPE informe le Comité Directeur que suite à un problème de gestion, le Club de PONTCHATEAU est en dépôt de bilan et en redressement judiciaire.
Le Comité va essayer de gérer le problème au mieux des intérêts des licenciés mais il ne faut pas se le cacher la procédure est compliquée.
Accompagné de Franck JOUNIER et Yannick OLIVIER, Jacques PHILIPPE rencontrera une nouvelle fois, le Club la semaine prochaine.
Jacques PHILIPPE invite les Membres du Comité Directeur à une grande vigilance concernant la gestion des Clubs du Département.
- Les 11 et 12 Mai Jacques PHILIPPE a participé à un séminaire organisé par la Fédération.
Beaucoup de points ont été abordés, malgré tout nous n'avons pas eu toutes les réponses que l'on était en droit d'attendre.
Les documents relatifs à ce séminaire ont été transmis aux Membres du Comité Directeur.
- Le 13 Mai notre Expert-Comptable est venu clôturer les comptes de la saison. Le bilan est satisfaisant, nous dégageons un excédent d'environ 1%, notre fond de roulement augmente aussi, il passe à 70 jours.
- ERDRE BC : Nous avons pris connaissance, cet après-midi par l'intermédiaire d'un Club, d'un courriel émanant du Club d'Erdre BC qui propose à certains Clubs de participer à des plateaux U11 D2/D3 le samedi en début d'après-midi pour la saison prochaine. Un planning accompagnait le courriel.

Il s'agit là, pour le Comité, de la mise en place d'un championnat parallèle ce qui n'est pas acceptable. Les championnats sont organisés sous la responsabilité du Comité Départemental par délégation de la FFBB. La proposition du Club d'Erdre BC entre donc en dissidence avec celle-ci. Une telle démarche expose le Club à des sanctions, engagements Région, participation de ses techniciens à l'ETD, pouvant aller jusqu'au refus par le Comité Départemental de la validation de son affiliation, voire l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre du Président du club. Les Clubs qui participeraient à ces plateaux seraient eux aussi sanctionnables. Le Président de la Fédération, Jean Pierre SIUTAT, a mis en garde les Ligues et les Comités contre toute forme d'ubérisation de notre sport. Yannick OLIVIER exposera le problème dès demain au Bureau Fédéral auquel il participe. Les Membres du Comité Directeur condamnent à l'unanimité ce type de pratique.

Jacques PHILIPPE a contacté le Président du Club. Une réunion pour échanger sur le sujet est fixée le lundi 3 Juin à 18H30. Jacques PHILIPPE, Franck BAUDRILLER, Christian RODET, Guénaël LAHONDA, Lénéaïc SORIN et Yannick OLIVIER participeront à cette réunion.

Franck BAUDRILLER pense qu'il faut que l'on soit vigilant et que l'on cherche à savoir pourquoi une telle démarche a été engagée par Erdre BC.

4. INFORMATIONS DIRECTEUR

- Yannick OLIVIER demande aux Membres du Comité Directeur qui n'ont pas encore donné leur réponse pour le repas qui suit l'Assemblée Générale, le cocktail de la Fête du Mini Basket et la soirée « bénévoles » de le faire rapidement.

5. PREPARATION PROCHAINE MANDATURE

Dans le cadre de la poursuite de notre activité de Comité, Jacques PHILIPPE souhaite faire un tour de table pour connaître la position de chaque Membre du Comité Directeur pour préparer dans les meilleures conditions la prochaine mandature.

Pour cette prochaine mandature, les modifications statutaires imposent un nombre d'élus masculins et féminins proportionnel au nombre de licenciés de chaque sexe. En cas d'un nombre d'élus insuffisant, les postes resteraient vacants.

Suite au tour de table, il apparaît que 7 Elus arrêtent et que 9 s'interrogent, les autres sont susceptibles de repartir.

6. DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Jacques PHILIPPE propose :

Titulaires : Didier AUBERT, Mireille COURBOULAY, Patrick ERRIEN, Franck JOUNIER et Jacques PHILIPPE.

Suppléants : Christine RULLIE et Jacques BALZAC.

La proposition est validée à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

7. VALIDATION DU COMPTE DE RESULTATS ET DU BILAN 2017/2018

Jacques PHILIPPE donne la parole à Franck JOUNIER Trésorier du Comité.

Franck JOUNIER se félicite de la bonne tenue des budgets.

Les documents comptables ont été transmis au préalable aux membres du Comité Directeur.

En ce qui concerne les dépenses :

Rien de particulier en ce qui concerne les postes « Achats non stockés » et « Achats de marchandises ».

Sur le poste « Services extérieurs » on note un dépassement sur les rubriques « maintenance » dû à la maintenance informatique réalisée par ENVOLIS et « location véhicule » en raison de la location d'un véhicule supplémentaire.

Le budget « autres charges externes » a été tenu globalement.

Au niveau des frais d'activités sportives le bilan est équilibré. Pour les licences le budget réalisé est supérieur au prévisionnel qui était basé sur 23500 licenciés alors que nous avons atteint le chiffre de 24387.

Rien de particulier à signaler sur le poste « Charges financières » et « Dotations amortissements et provisions ».

Au niveau des recettes :

Pas de surprise au niveau des subventions et des recettes du partenariat, les budgets prévisionnels ont été respectés. Légère augmentation des pénalités au regard du budget prévisionnel, mais en valeur absolue elles sont en baisse. Il faut souligner que nous partons sur une somme volontairement basse car le Comité n'a pas vocation à faire des recettes sur ce poste.

Pour la CDO les charges sont légèrement supérieures aux recettes.

Excédentaire le poste « licences » en raison de l'augmentation du nombre de licenciés.

Les budgets réalisés relatifs aux autres rubriques sont sensiblement conformes au prévisionnel.

Le résultat montre un excédent d'environ 1% pour un budget réalisé de 1624214 ,59€.

Tous ces chiffres ont été validés par notre Expert- Comptable le 13 Mai 2019.

Jacques PHILIPPE précise que le fond de roulement qui s'élève à 70 jours est tout à fait correct dans le monde associatif.

Le compte de résultat et le bilan pour la saison 2018/2019 sont adoptés à l'unanimité des membres du Comité Directeur présents.

8. VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL ET DES DISPOSITIONS FINANCIERES POUR LA SAISON 2019/2020

🟡 Budget prévisionnel :

Nous partons sur un budget calqué en grande partie sur le budget N-1.

Le budget est basé sur un prévisionnel de 23500 licenciés.

Il est aussi tenu compte de la diminution du coût des mutations : baisse de 6€ de la part du Comité.

Les charges de Personnel sont en augmentation en raison du passage à temps complet de Stéphanie TRELOHAN et de l'embauche de Nicolas TAMIC.

Nous présentons un budget équilibré susceptible de subir des ajustements en fonction des circonstances et des besoins éventuels.

Pour les recettes, nous avons tenu compte de la baisse probable des subventions.

En ce qui concerne les licences, elles augmenteront de 1,50€. (Voir ci-après)

Le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020 qui s'élève à 1 546125,00€ est adopté à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

🟡 Dispositions financières :

Elles tiennent compte du projet immobilier.

Franck JOUNIER présente au Bureau les modifications tarifaires applicables la saison prochaine.

La Commission Finances qui s'est réunie le 23 Avril propose quelques évolutions :

Licences : augmentation de 1,50€ sauf pour les Dirigeants, Techniciens, Officiels qui est de 1€30.

Didier AUBERT souligne que lors du dernier Comité Directeur l'augmentation envisagée était de 1€. Franck JOUNIER en convient mais indique que le budget a été retravaillé par la Commission Finances et qu'une augmentation de 1,50€ a été envisagée et semble nécessaire.

En ce qui concerne les licences Contact Basket hors Club, en particulier pour le 3X3 les tarifs ont été formalisés.

Mutations : Diminution de 36€ pour U17 et Seniors, pour la catégorie U14 et plus augmentation de 5€.

Engagements : Augmentation de 10€ à 12€ par équipe suivant les catégories. Pour les U9, à la demande de plusieurs Membres du Comité Directeur, l'augmentation sera seulement de 2€.

Thierry GATEFAIT souligne qu'il serait préférable de proposer des augmentations régulières plus légères plutôt qu'une augmentation importante comme c'est le cas aujourd'hui.

Légère augmentation au niveau des affiliations ou ré affiliations.

Le forfait général « Jeunes » D1 et Elite passe de 3 à 2 fois le prix de l'engagement.

Dans la rubrique « Manquement aux dispositions réglementaires » la pénalité de 5€ pour absence de Délégué Club est supprimée.

L'indemnité forfaitaire pour les Arbitres est augmentée de 2€ pour les rencontres « Seniors » et de 3€ pour les rencontres « Jeunes ». Cependant ce n'est qu'une étape puisque la Fédération préconise respectivement 30 et 26€.

Au niveau de la Commission Technique augmentation de 5€ sur les stages décentralisés.

Enfin le prêt de matériel pour les Clubs sera gratuit, seule une caution sera demandée et restituée au retour du matériel.

En ce qui concerne les stages de 5 jours organisés par la Commission Technique, Alain GUERESSE demande s'il serait possible de détailler la facture entre prix du séjour et prix de la prestation technique car certains Clubs peuvent obtenir des aides sur la partie « prestation technique » uniquement. Cette nouvelle facturation sera mise en place dès la saison prochaine.

Les dispositions financières pour la saison 2019/2020 sont adoptées à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

9. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Le Secrétaire Général a réuni au préalable les Commissions concernées, des modifications ont été proposées. De plus nos règlements ont été épurés car certaines redondances avaient été constatées.

Le règlement modifié en conséquence a été transmis au Membres du Comité Directeur pour relecture et observations éventuelles.

Depuis cette réunion, quelques modifications ou précisions ont été apportées par les Commissions sur les règlements sportifs 3X3 et 5X5. Yannick OLIVIER en fait lecture.

Jacques PHILIPPE soumet l'ensemble de ces modifications à l'approbation du Comité Directeur.

Les modifications réglementaires applicables pour la saison 2019/ 2020 sont adoptés à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

10. ORGANISATION DES FINALES DE COUPE DE LOIRE ATLANTIQUE

Les finales se déroulent ce week-end à Ancenis. Jacques PHILIPPE souhaite qu'un maximum de Membres du Comité Directeur soient présents, au moins un temps, sur l'évènement.

Pour le 3X3 les tournois qualificatifs se dérouleront le samedi matin. Les finales de la Coupe se dérouleront comme prévu à la mi-temps des finales 5X5 de la catégorie, sauf pour les U15 afin de ne pas leur imposer un nouveau déplacement le dimanche.

Franck BAUDRILLER regrette que les finales régionales aient lieu le même week-end.

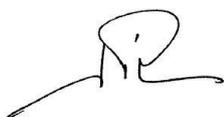
Lénaïc SORIN dit qu'en raison du calendrier et des jours fériés, c'était très compliqué cette année.

11. QUESTIONS DIVERSES

- A la demande de Alain GUERESSE, un stand 3X3 sera mis en place lors de l'Assemblée Générale à Saint-Lyphard.
- Franck JOUNIER informe le Comité Directeur qu'au cours de l'Assemblée Générale le CREDIT MUTUEL interviendra sur le PAY ASSO, solution de paiement en ligne pour les Associations et leurs adhérents.
- Christian RODET indique qu'un document a été réalisé pour expliquer le fonctionnement du championnat U9 à partir de la saison prochaine.
- Alain GUERESSE signale que le 27 Juin une réunion se tiendra avec les Présidents des Clubs du secteur Nord-Est pour établir un bilan de la saison passée et orienter les actions pour la future saison.
- Didier AUBERT demande si l'Association Leucémie Espoir est revenue vers nous pour faire une intervention au cours de l'Assemblée Générale comme envisagé lors de notre soirée Partenaires. A ce jour cette Association ne nous a pas recontacté.
- Chantal BEAUQUIN fait part de son inquiétude au sujet du scan des photos en format JPEG sur les licences par les Clubs.
Le Comité est intervenu auprès du Secrétaire de la Fédération qui lui a répondu qu'un tutoriel serait mis en place et envoyé d'ici fin Juin.
Toutes les informations relatives à ce sujet ont été communiquées aux Clubs.

La séance est levée à 21H15

Le Président du Comité
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

